

**Jacques-Olivier Boudon, *Les quatre sergents de La Rochelle. Le dernier crime de la monarchie*, Paris, Passés Composés, 2021**

L'APHG a eu l'honneur de recevoir, le mercredi 3 mars 2021, Jacques Olivier Boudon, Professeur des universités à la faculté des lettres de Sorbonne Université, et Président de l'Institut Napoléon. Il nous a présenté son ouvrage *Les quatre sergents de La Rochelle. Le dernier crime de la monarchie*, paru le même jour. Le café était animé par Joëlle Alazard, Professeure en CPGE au Lycée Faidherbe, Lille. Le texte ci-dessous offre la synthèse de cet entretien.

Après avoir travaillé sur les survivants du désastre de la *Méduse*, causé par l'incompétence d'un ancien émigré, Jacques-Olivier Boudon poursuit son travail sur les lendemains d'Empire. Dans cette nouvelle étude, nous découvrons comment les sergents Raoulx, Goubin, Pomier et Bories, membres de la société secrète libérale de la Charbonnerie, tentent de soulever leur régiment pour renverser la monarchie de Louis XVIII. Libéraux contre ultras, conspirateurs face aux juges, oppositions prenant place dans le contexte insurrectionnel de la France début des années 1820, le complot de La Rochelle a tous les ingrédients du roman, et de la tragédie. La conspiration se termine en effet par la mort des sergents, guillotins en place de Grève le 21 septembre 1822. Cependant, le but de ce livre n'est pas de juger les acteurs ou d'apporter une vision engagée des événements, comme l'ont fait des ouvrages précédents. Il est de comprendre, par le biais de cette conspiration avortée, les affrontements politiques de la Restauration, ainsi que les évolutions de la mémoire des quatre sergents dans la mythologie libérale, puis républicaine.

Jacques-Olivier Boudon a bien sûr narré l'affaire, rappelant que l'action des sergents n'est pas isolée. Un projet de soulèvement général a déjà échoué en 1821 : il devait commencer dans l'Est mais fut étouffé dès ses premières heures. Le contexte semble toutefois favorable en 1822, en particulier dans l'Ouest de la France. En effet, en prévision de l'intervention contre les insurgés libéraux d'Espagne, le roi transfère progressivement son armée vers les Pyrénées, amenant une forte concentration de troupes, et donc de sympathisants carbonari, dans l'Ouest du territoire. Le général Berton, ancien officier de l'Empire, tente le 24 février 1822 de s'emparer de la ville de Saumur, mais échoue piteusement. L'insurrection n'est pas lancée en coordination avec les projets des sergents, mais l'alerte est donnée aux autorités. Les sergents cherchent alors à s'emparer par surprise de leurs officiers supérieurs, et soulever le régiment stationné à La Rochelle. Mais ils sont trop imprudents, échangent en public sur leurs ambitions, et sont vite repérés par la police. Au 45<sup>e</sup> de ligne, le colonel marquis de Toustain apprend qu'un complot se trame parmi ses subordonnés. Autrefois membre de l'armée de Condé, abhorré par les anciens impériaux qu'il s'emploie à chasser de son régiment, son

incompétence ne l'empêche pas de prendre connaissance du danger. Son supérieur, le général Despinoy est un ancien général de la Révolution et de l'Empire, à présent vigoureusement engagé à pourchasser libéraux et bonapartistes. Depuis Nantes, il dévoile l'ampleur de la conspiration, et fait arrêter nombre de protagonistes. Les quatre sous-officiers sont interrogés. En raison de leurs révélations, qui mettent au jour leurs liens avec des carbonaris de la société civile parisienne, l'affaire est jugée non par un conseil de guerre mais par un tribunal de la capitale.

Les quatre jeunes sergents (ils ont entre 23 et 27 ans) passent ainsi en jugement avec 25 autres accusés. Leur procès devient vite un symbole national. La presse libérale, restreinte par la censure (et quatre journaux poursuivis pour leurs commentaires sur le procès) s'exprime avec nuances. Pour le procureur du roi, Marchangy, l'affaire est le produit d'est une conspiration européenne dirigée contre l'ordre de Vienne. Certes, comme le note le Jacques-Olivier Boudon, le contexte est propice aux *pronunciamentos* et aux tentatives de coup de force en Europe (décembristes russes, libéraux d'Italie et d'Espagne, agitation nationale dans la Confédération germanique), mais ces mouvements ne sont pas coordonnés, loin s'en faut. D'ailleurs, les avocats des prévenus relèvent un paradoxe de taille : pourquoi condamner ces quatre sous-officiers si l'affaire est si importante ? Et si même elle ne l'était pas, ce ne sont pas de simples exécutants qui devraient payer. Car les sergents refusent obstinément de nommer leurs chefs, bien que la grâce leur soit proposée en retour. Après un verdict final, de sept heures, la guillotine les attend.

Les quatre sergents passent sous l'échafaud le 22 septembre. Ce jour-là, la foule est nombreuse, encadrée par un important cordon de troupes. Le plus responsable des quatre, Bories, doit voir ses trois camarades périr sous ses yeux avant de lui-même perdre la vie, en criant « Vive la liberté ». Certains ultras saluent ce courage.

Jacques-Olivier Boudon insiste sur le fait que son ouvrage ne se limite pas au récit de l'affaire. Il va jusqu'à affirmer, de manière délibérément paradoxale et avec une pointe de provocation, que l'affaire en elle-même est « une histoire où il ne se passe rien ». En fait, au-delà du complot, le véritable sujet du livre est le contexte dans lequel celui-ci s'inscrit. Pourquoi un procès si publicisé conduit-il à la mise en accusation de 25 personnes, dont quatre sont exécutés ? Pourquoi le procès cristallise-t-il autant les tensions politiques d'une France encore instable ? Ces deux interrogations sont centrales. Pour y répondre, l'auteur rappelle que l'emballement autour de l'affaire est avant tout révélateur de la tension entre ultras et libéraux, dont la Charbonnerie représente la frange la plus active et militante.

La Charbonnerie est un mouvement de vaste ampleur. Née à Naples sous le règne de Murat, elle se

structure dans le Royaume des Deux-Siciles. En 1820, elle prend une part essentielle au soulèvement qui éclate dans sa ville d'origine. Importée en France par des opposants à la monarchie (que l'on retrouve notamment dans la conspiration dite du Bazar français d'août 1820), elle vise à renverser le régime par les armes. L'efficacité de la Carbonnerie tient notamment à son organisation hiérarchique. Celle-ci est constituée de « ventes », formant sa structure de base. Ces ventes se multiplient au sein de la société par un prosélytisme vigoureux (chaque membre est appelé à créer une nouvelle vente). Organisation clandestine, combattue par les autorités, un seul membre de la vente connaît l'identité du chef de la vente supérieure, et ainsi de suite jusqu'à la vente suprême. Ses chefs comptent des noms en vue, comme le marquis de Lafayette.

Dans l'armée, elle rencontre un succès considérable car on estime ses membres à 20 000 sur 150 000 hommes au total. À l'échelle du pays, entre 30 et 50 000 jeunes Français en rejoignent les rangs. Elle est par ailleurs proche de la franc-maçonnerie, et notamment du Grand Orient (Bories faisait partie de la loge des Amis de la liberté). Le mouvement est éphémère et disparaît après les échecs des complots, mais en raison de son importance numérique et de ses réseaux, il a servi d'école politique pour toute une génération : la conscience politique d'Auguste Blanqui, par exemple, est née après l'exécution des quatre sergents de la Rochelle ; le socialiste Pierre Leroux va aussi être marqué par la pensée des carbonaris ; toute une série d'intellectuels, dont beaucoup de saints-simoniens, en sont également les héritiers, à l'instar de Corréard, l'éditeur de Saint-Simon. Certains carbonaris vont même occuper des postes clés, comme Joseph Mérilhou ou Felix Barthe, ministres de l'Instruction publique sous la monarchie de Juillet, ou encore Jacques-François Mocquard, chef de cabinet de Napoléon III.

De surcroît, le souvenir des quatre sergents de la Rochelle occupera, pendant longtemps, une place éminente dans l'histoire du libéralisme et du républicanisme français. Immédiatement après leur exécution, les comploteurs de la Rochelle deviennent des martyrs de la cause libérale. Le général Lamarque dénonce leur mise à mort, les bonapartistes et les républicains leur rendent hommage. Dans la foule qui accompagnait leurs derniers instants, le jeune Blanqui jure de venger leur trépas.

La mémoire de l'événement se modifie avec les années. Dans un premier temps, seul le nom de Bories est retenu ; on entend ensuite parler du groupe des « quatre sous-officiers », puis, après la révolution de juillet et les combats de juin 1832, des « quatre sergents ». Le sergent est en effet un homme du peuple, le plus subalterne des sous-officiers : leurs origines populaires accroissent leur renommée auprès des républicains. Le cimetière Montparnasse, où ils sont enterrés dans une fosse commune, devient même un lieu de pèlerinage. Un monument à leur mémoire est construit dans les années 1840,

alors que la littérature s'empare de l'événement : Hugo, Dumas, Balzac y font référence, Clémence Robert écrit en 1849 *Les quatre sergents de La Rochelle*, roman à succès. Un des premiers gestes de la Deuxième République naissante est de laisser Philippe Buchez, ancien de la Charbonnerie, leur rendre hommage.

Cette mémoire perdure sous le Second Empire. On en trouve trace dans un texte de Jules Vallès, écrit au début de l'année 1871, peu avant l'insurrection de la Commune de Paris : convoquant le souvenir des quatre sergents, l'écrivain se désespère des révolutions qui n'aboutissent pas. Dans les premières années de la IIIe République, ce souvenir devient un point de friction entre monarchistes, alors majoritaire à l'Assemblée, et républicains. Ce n'est qu'à la fin du siècle, une fois la République installée, qu'on se souvient à nouveau des quatre sergents.

Lors du centenaire de l'affaire, en 1922, la France du Bloc national n'organise pas de commémorations. Celles-ci sont prises en charge par la gauche non communiste, influencée par la franc-maçonnerie et représentée par des hommes comme Édouard Herriot et Paul Painlevé. Ce centenaire constitue d'ailleurs une étape symbolique dans le regroupement de la gauche non communiste, regroupement qui va donner lieu à la constitution du cartel des gauches.

Ce n'est qu'après 1945, et surtout après la décennie 1960 que la mémoire des quatre sergents s'efface dans la culture politique française. Jacques-Olivier Boudon explique cet oubli en émettant l'hypothèse suivant laquelle les figures de militaires, même les plus populaires, sont moins représentatives de la gauche de l'époque.

En conclusion, *Les quatre sergents de La Rochelle. Le dernier crime de la monarchie* est un ouvrage qui ravira le profane et le professionnel, le néophyte et le spécialiste confirmé du XIX<sup>e</sup> siècle. Jacques-Olivier Boudon remet en lumière un pan aujourd'hui sorti des mémoires des affrontements politiques des lendemains d'Empire, alors que la France cherche sa voie et son futur. L'approche du bicentenaire de l'affaire des quatre sergents, il n'est pas vain d'explorer à nouveau cette histoire et ses prolongements mémoriels.

Samy Bounoua,

Doctorant contractuel en histoire environnementale, Ulille, IRHiS

Ivan Burel,

Doctorant contractuel en histoire contemporaine, Ulille, IRHiS

Pour *Historiens & Géographes*